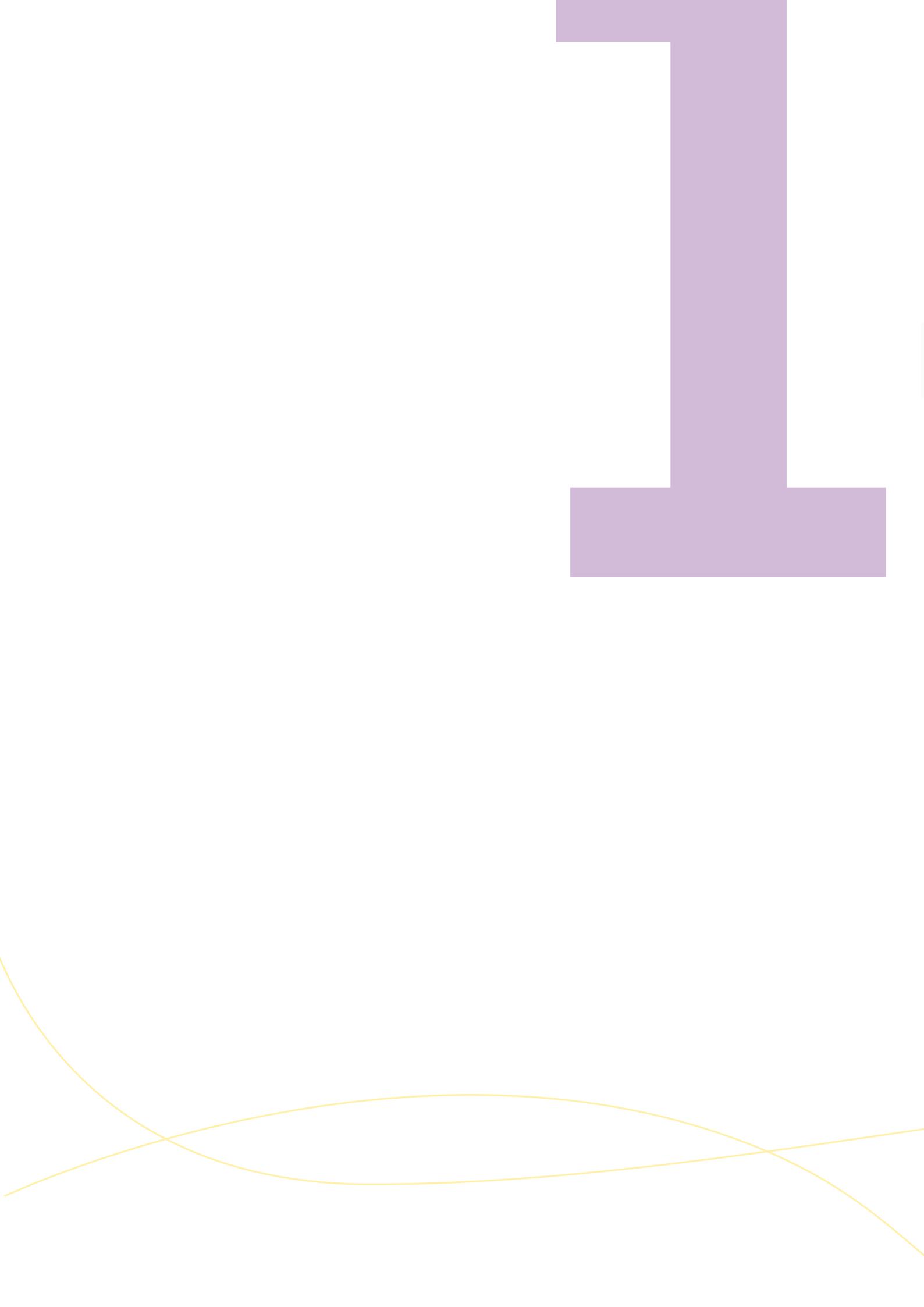


**FRANCHISSEMENT
JEAN-JACQUES BOSC**

ATELIER

**« MOBILITE, PLACE
DE LA VOITURE ET
ETALEMENT URBAIN »**

DOSSIER DU PARTICIPANT





LES ATELIERS THÉMATIQUES : CONTEXTE ET DÉROULEMENT

1#

LES ATELIERS THÉMATIQUES : CONTEXTE ET DÉROULEMENT

DES RÉUNIONS PUBLIQUES AUX ATELIERS...

LA CONCERTATION RELATIVE AU PROJET DE FRANCHISSEMENT JEAN-JACQUES BOSC EST OFFICIELLEMENT OUVERTE DEPUIS FÉVRIER 2009. DEPUIS SEPTEMBRE 2009 ET CONFORMÉMENT À LA CHARTE DE LA CONCERTATION JEAN-JACQUES BOSC, UN CERTAIN NOMBRE D'ASSOCIATIONS ACCOMPAGNE CE PROCESSUS DE CONCERTATION EN PARTICIPANT AU COMITÉ PERMANENT DE LA CONCERTATION (CPC). ELLES SE SONT ATTACHÉES À FAVORISER L'ÉMERGENCE D'UN PROCESSUS FAVORABLE À L'EXPRESSION DES CITOYENS SUR CET ENJEU, CONFORMÉMENT AUX OBJECTIFS DÉVOLUS AU CPC. UN PREMIER CYCLE DE RÉUNIONS PUBLIQUES S'EST TENU AU PRINTEMPS DERNIER, CLOS AU MOIS D'AVRIL, QUI A FAIT L'OBJET D'UN RAPPORT D'ÉTAPE DES GARANTS DE LA CONCERTATION.

AUJOURD'HUI S'OUVRE UN DEUXIÈME TEMPS DU DÉBAT QUI DOIT PERMETTRE L'APPROFONDISSEMENT DES GRANDS THÈMES AYANT ÉMERGÉ LORS DES RÉUNIONS PUBLIQUES. CETTE DEUXIÈME PHASE VA S'ARTICULER AUTOUR DE DEUX ATELIERS PUBLICS, DE TROIS RÉUNIONS CHACUN, ET D'UN FORUM OUVERT SUR UNE JOURNÉE ENTIÈRE.

1#

LES ATELIERS THÉMATIQUES : CONTEXTE ET DÉROULEMENT

LE PROGRAMME GÉNÉRAL

2 ateliers thématiques et un atelier forum vont se dérouler de la mi-novembre à la mi-décembre. Pour faciliter les échanges au sein de chaque atelier, une part importante sera dédiée à un travail en tables rondes. Voici le programme des ateliers, dates, horaires et lieux :

thème	dates	horaires	lieux	les points à traiter
Atelier « mobilité »				
session 1	lundi 8 novembre	de 18h à 20h	Salle Jean Lurçat à Bègles	> La question des scénarios de trafic et des modèles prédictifs utilisés.
session 2	lundi 29 novembre	de 18h à 20h	Salle Jean Lurçat à Bègles	> La question des camions sur le franchissement et plus largement de la logistique.
session 3	lundi 6 décembre	de 18h à 20h	Salle Jean Lurçat à Bègles	> La question de l'optimisation ou de la réaffectation des franchissements existants (pont Saint-Jean, passerelle Eiffel). > La question de l'intégration de la problématique « climat énergie » dans le calibrage du franchissement. > Augmenter l'offre de mobilité et fluidifier les trafics favorise-t-il l'étalement urbain ? > Cohérence du projet avec les autres objectifs de la Cub en terme de déplacement et d'enjeux climatiques (PDU, Plan climat,...).
Ateliers « Impacts »				
session 1	mardi 16 novembre	de 18h à 20h	Maison du Sports et de la Culture à Floirac	> Cohérence générale du projet avec les critères du développement durable. > Nuisances et pollutions (bruit, air...). > Préservation en terme de biodiversité des berges au droit du franchissement .
session 2	mardi 30 novembre	de 18h à 20h	Espace Lucie Aubrac à Floirac	> Reconquête des rives de la Garonne, espaces verts.
session 3	mardi 7 décembre	de 18h à 20h	Espace Lucie Aubrac à Floirac	> Évaluation du projet en terme d'impact sur la mixité sociale. > Cohérence du projet et de ses raccordements avec les contraintes « risques d'inondations ».
forum « un pont en tant qu'objet urbain »	samedi 11 décembre	de 9h à 17h	Cap Sciences à Bordeaux	> Insertion du projet dans son territoire. > Renforcement du lien entre les deux rives. > Autre vocation que celle des transports. > Quelle architecture pour quel usage ?

1#

LES ATELIERS THÉMATIQUES : CONTEXTE ET DÉROULEMENT

OBJECTIFS DES ATELIERS

D'UN POINT DE VUE GÉNÉRAL,
LES ATELIERS ONT VOCATION À :

- > FOURNIR DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES AU PUBLIC SUR LES GRANDS ENJEUX AYANT ÉMERGÉ LORS DES RÉUNIONS PUBLIQUES.
- > PERMETTRE AUX HABITANTS D'EN DÉBATTRE ENTRE EUX.
- > PROPOSER DES RECOMMANDATIONS POUR ÉCLAIRER LA CUB LORS DE LA DÉFINITION DE SON PROJET.

LES OBJECTIFS DES ATELIERS PEUVENT DONC ÊTRE COMPLÉTÉS DE LA SORTE :

- > IDENTIFIER LES ENJEUX PRIORITAIRES POUR LES HABITANTS.
- > IDENTIFIER LES SOLUTIONS POSSIBLES POUR Y RÉPONDRE.

1# LES ATELIERS THÉMATIQUES : CONTEXTE ET DÉROULEMENT

DÉROULÉ DE L'ATELIER

L'atelier se déroule en 3 sessions qui s'organisent suivant le modèle suivant :

18h à 18h20	Séance plénière	- Introduction par un intervenant externe - Présentation des problématiques/enjeux - rappel des avancées de la session précédente
18h20 à 19h30	Travaux en tables rondes	
19h30 à 20h	Séance plénière	- Restitution des travaux par les rapporteurs des tables rondes - Discussion

Les techniciens en charge des études accompagneront ces ateliers et pourront être sollicités à la demande par les participants pour précisions et explications complémentaires si nécessaire. Enfin, des associations membres du Comité Permanent de la Concertation participeront à l'animation de ces ateliers.

LA PREMIÈRE SESSION :

Sur la base d'un court exposé introductif et de la documentation disponible en séance, les participants pourront débattre en table ronde des grands enjeux de la thématique de l'atelier afin d'en dégager les aspects prioritaires et éventuellement les besoins d'information complémentaire pour poursuivre la réflexion. La restitution des travaux en fin de séance permettra d'établir les grands points à prendre en charge dans le cadre de la seconde session.

LA DEUXIÈME SESSION :

Après une courte mise en perspective par une intervention externe, en s'appuyant sur les travaux déjà réalisés en première session et sur les documents complémentaires mis à disposition, cette session aura vocation à faire émerger des pistes d'actions ou des recommandations pour traiter les enjeux tels que perçus par les participants.

LA TROISIÈME SESSION :

Cette dernière session de travail a vocation à faire la synthèse de l'ensemble des travaux des deux sessions précédentes et de produire un document récapitulatif des enjeux et des recommandations relatifs au thème de l'atelier.



POUR CONTRIBUER EN DEHORS DES ATELIERS

Site Internet : Rendez-vous sur : concertations.lacub.fr

Les registres : en mairie de Bègles, Bordeaux, Bouliac et Floirac
et à l'Hôtel de Cub ou sur place lors des ateliers.





L'ATELIER THÉMATIQUE « MOBILITÉ, PLACE DE LA VOITURE ET ÉTALEMENT URBAIN »



2#

L'ATELIER THÉMATIQUE « MOBILITÉ, PLACE DE LA VOITURE ET ÉTALEMENT URBAIN »

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La question de la mobilité est centrale dans la réflexion urbaine. De par les fonctionnalités qui seront retenues, le projet de franchissement Jean-Jacques Bosc doit permettre de répondre en partie à cet enjeu et, en fonction de ses caractéristiques, il influencera durablement la façon de se déplacer dans le sud de l'agglomération.

Or, les impacts de la mobilité peuvent être lourds en termes environnementaux, par exemple du point de vue des émissions de gaz à effet de serre ou de l'étalement urbain. En favorisant les modes de déplacement « alternatifs », ce projet de franchissement peut permettre de participer aux grands défis d'une métropole durable.

La réflexion sur la mobilité met en lumière la question des scénarios de simulation retenus dans le cadre de la conception du projet de franchissement et par extension, le type de trafic qu'il accueillera. Ces deux points, comme rappelé lors des réunions publiques du printemps, en conditionnent fortement les impacts sur les populations. Des études complémentaires, plus précises et intégrant de façon plus fine les projets urbains en cours ou à venir, sont disponibles et peuvent permettre de réinterroger ou de conforter les scénarios initiaux.

Des engagements existent au niveau de la Cub et d'autres porteurs de projet, tel Bordeaux Euratlantique, qui fixent des objectifs en termes de maîtrise des déplacements, notamment ceux sous la modalité « véhicule particulier ». De même, la place accordée aux transports en commun et aux modes doux de déplacement sur le futur franchissement est souhaitée prépondérante par l'ensemble des parties qui se sont exprimées lors des réunions publiques.

En termes d'urbanisme, l'ensemble du territoire dans lequel s'inscrit le futur franchissement Jean-Jacques Bosc est en mutation avec des projets d'aménagement qui, dans le cadre d'une vision durable de la ville, veulent favoriser la mixité des activités, ce qui sous entend l'accès et la livraison de marchandises nécessaires à l'activité économique et à la population des nouveaux quartiers.

Un consensus fort s'est dégagé lors des réunions publiques sur la question d'un pont urbain. Cette caractéristique de ce futur ouvrage, donc « urbain », fait également l'objet d'un accord des élus de la Cub. On peut supposer, par opposition à un pont autoroutier, que le type de trafic qu'il accueillera déterminera en partie son caractère et qu'à ce titre, la réflexion sur les services innovants de mobilité permis ou non par ce nouveau franchissement permet d'avancer sur la qualification de l'ouvrage

2#

L'ATELIER THÉMATIQUE « MOBILITÉ, PLACE DE LA VOITURE ET ÉTALEMENT URBAIN »

QUELQUES PISTES À EXAMINER EN TABLE RONDE

- > La question des scénarios de trafic et des modèles prédictifs utilisés.
- > La question des camions sur le franchissement et plus largement de la logistique urbaine.
- > La question de l'optimisation ou de la réaffectation des franchissements existants (pont Saint-Jean, passerelle Eiffel,).
- > La question de l'intégration de la problématique « climat et énergie» dans le calibrage du franchissement.
- > Comment optimiser la place et l'usage de modes doux, alternatifs et de transports en commun en site propre sur le nouveau franchissement ?
- > Augmenter l'offre de mobilité et fluidifier les trafics favorise t il l'étalement urbain ?
- > Cohérence du projet avec les autres objectifs de la Cub en termes de déplacement et d'enjeux climatiques (PDU, Plan Climat,...).

SOURCES DOCUMENTAIRES

De nombreux documents sont disponibles sur ce projet de franchissement. Ils sont tous accessibles et téléchargeable sur le site : concertations.lacub.fr et, pour la plupart, mis à disposition en séance

- > Livre blanc, partie 1 et 2
- > Synthèses des études de déplacement-premiers éléments
- > Etude géométrique des raccordements
- > Etude ARCADIS sur l'évaluation développement durable et sa note de synthétique
- > Bordeaux-Euratlantique, vers une métropole européenne
- > Les contributions du public et des associations
- > Lettre du débat N°1
- > Rapport du garant
- > Compte rendu des réunions publiques du printemps
- > Les délibérations
- > Etude des déplacements-éléments complémentaires et sa note synthétique
- > La charte de la concertation
- > La navette fluviale en mode complémentaire
- > Bilan de la réflexion élargie

Rendez-vous sur
www.concertations.lacub.fr



AMBARÈS-
ET-LAGRAVE

AMBÈS

ARTIGUES-
PRÈS-BORDEAUX

BASSENS

BÈGLES

BLANQUEFORT

BORDEAUX

BOUILAC

BRUGES

CARBON-

BLANC

CENON

EYSINES

FLOIRAC

GRADIGNAN

LE BOUSCAT

LE HAILLAN

LE TAJILLAN-

MÉDOC

LORMONT

MÉRIGNAC

PAREMPUYRE

PESSAC

ST-AUBIN-

DE-MÉDOC

ST-Louis-

DE-MONTFERRAND

ST-MÉDARD-

EN-JALLES

ST-VINCENT-

DE-PAUL

TALENCE

VILLENAVE-

D'ORNON

Communauté urbaine de Bordeaux

Esplanade Charles-de-Gaulle

33076 Bordeaux cedex

Tél. : 05 56 99 84 84

Fax : 05 56 96 19 40

www.lacub.fr